

10 Faits divers & Justice

Agression

Une femme attaquée par des chiens à domicile



La maison où s'est déroulée l'agression, à côté de l'ambassade du Cameroun en face de l'UOB.

B.M.

Libreville/Gabon

DIMANCHE dernier, vers 10 heures, dans une habitation contiguë à l'ambassade du Cameroun, à proximité de l'Université Omar Bongo, des hurlements, mêlés aux cris ont alerté le voisinage. Selon les témoins de cette scène, des chiens de type rottweiler (de la race de berger allemand aux babines noires) se sont vigoureusement attaqués à Marlène Efua Sodatenou Olympio, Gabonaise de 60 ans. Après que cette dernière, mue par l'énergie du désespoir,

s'est empressée de protéger son enfant, leur première cible.

A en croire les dires de ceux qui ont vécu les faits, les deux canidés, appartenant à son conjoint, ont cherché à tout prix à dévorer le petit que la mère a partiellement mis, sous elle, à l'abri de cette attaque. N'ayant atteint l'enfant que partiellement (écorchures sur la peau), ils ont fini par arracher, avec une violence inouïe, à l'aide de leurs canines acérées, le tissage sur la tête de la maman, et même une partie de son cuir chevelu, la blessant gravement.

Les deux victimes ont été conduites au Centre hospitalo-universitaire de Libreville (CHUL) où dame Efua Sodatenou Olympio a été admise aux urgences. Alertés, les éléments de la Police judiciaire (PJ) arrivés sur les lieux, sur instructions du commandant en chef en second chargé des unités opérationnelles, ont abattu les chiens, avant de ramener les restes du cuir de la dame à l'établissement hospitalier où elle a été admise, pour des soins intensifs que nécessitait son état.

Qu'est-ce qui a pu pousser ces cabots à une conduite aussi agressive



Les deux chiens qui ont attaqué la conjointe de leur maître dont ils ont arraché une partie du cuir chevelu.

? C'est la question que tout le monde se pose au moment où l'enquête est ouverte par la PJ, qui a pu auditionner le mari de la dame. Selon toute vraisemblance, il se

trouvait dans la maison quand cet accident s'est produit. Toujours est-il que, selon un spécialiste, une brusquerie enfantine peut mettre le chien dans des conditions

d'une telle agressivité. On en est encore là, dès lors que la principale concernée, se trouvant dans un état de choc, ne s'est pas encore prononcée. Affaire à suivre...

Insolite

Un vendeur présumé de "coupé-coupé" au chien arrêté, puis relâché

COE

Libreville/Gabon

INTERPELLÉ hier par un militaire en service dans la zone du PK 5, un vendeur présumé de "coupé-coupé" à la viande de

chien a été libéré le même jour par la brigade sud du Camp Roux. Raison de cette relaxe : l'individu aurait des troubles mentaux. Du moins, tel a été l'avis des éléments en poste dans cette brigade, selon un agent. Il reste que ce vendeur de

"soya" aurait été aperçu dans la zone du PK 5 par le militaire, avec un sachet en main. Lorsque ce dernier se rapproche du commerçant pour lui demander ce que contient son emballage, il dira avoir ramassé quelques mangues, qu'il emporte à

son domicile. Non convaincu par cette réponse, le militaire se charge lui-même de fouiller le sachet. Et à sa grande surprise, il y découvre un chien mort. Paniqué, le vendeur de coupé-coupé modifie sa version des faits, déclara-

nt avoir ramassé ce chien mort sur la chaussée où il aurait été... écrasé par un véhicule. Un argument jugé trop peu satisfaisant par l'agent, d'où sa décision de le conduire à la gendarmerie. Mais au Camp Roux, ses frères d'arme estimant

que le mis en cause est un peu "zinzin", ont tout simplement décidé de le libérer. Quand bien même l'usage qui allait être fait de ce chien mort par cet homme, reconnu au PK 5 comme un commerçant de coupé-coupé, n'a pas été élucidé.

Après l'évasion de détenus à la prison centrale de Libreville, dimanche dernier

La hiérarchie pénitentiaire toujours muette

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

PRES de 48 heures après la spectaculaire évasion d'une dizaine de détenus de la prison centrale de Libreville, la hiérarchie pénitentiaire continue d'observer un silence pour le moins suspect.

Laissant ainsi prospérer moult thèses autour de cette fuite rocambolesque de dangereux individus armés.

Dimanche dernier, jour de ce grave incident, des responsables de cette administration sous tutelle du ministère de la Justice avaient pourtant indiqué à un journaliste de l'Union qu'ils seraient disposés à communiquer sur les cir-

constances de cette affaire, le lendemain. Mais à la prison centrale de Libreville, où l'Union s'est une fois de plus rendue hier, jour de rendez-vous, agents et responsables sont restés muets. Les uns et les autres se surveillant mutuellement d'un coin de l'œil, comme pour chercher le coupable qui vendrait la mèche, afin de lui en faire porter les

conséquences par la suite. De quoi accréditer la rumeur qui circule, affirmant qu'il aurait des choses à cacher dans cette évasion. Surtout qu'il est fait mention de fusils dont se seraient emparé les prisonniers à l'intérieur de la maison carcérale, avant de s'en servir pour tenir les matons en respect. Dans l'opinion, beaucoup en sont à se de-

mander comment, en pleine journée, les fugitifs ont-ils pu se procurer ces armes à feu, qui se retrouvent aujourd'hui entre leurs mains, partout et nulle part! Les paisibles citoyens redoutent surtout que, à tout moment, ces fusils soient utilisés par leurs détenteurs pour commettre des meurtres et autres actes délictueux.

La tutelle est donc ici interpellée pour faire la lumière et rassurer les populations, sur le nombre de blessés et leur identité, suite aux échanges de tirs entre les évadés et les agents pénitentiaires, sur les moyens mis en oeuvre pour retrouver les fugitifs, sur les dispositions prises pour éviter la répétition de telles fuites, etc.